

Corrigé ECD Allemagne crimes Seconde Guerre mondiale (Photo Willy Brandt à Varsovie, texte Angela Merkel à Auschwitz)

Depuis 1996, l'Allemagne est le seul pays au monde à avoir instauré un jour pour se rappeler et transmettre le souvenir de sa honte dans le cadre d'une « journée à la mémoire des victimes du national-socialisme ». Ainsi, à ce titre, tous les 27 janvier, date de la libération du camp d'Auschwitz par l'Armée Rouge en 1945, une manifestation solennelle est organisée au Bundestag.

Vingt-cinq après la capitulation allemande, en 1970, le Chancelier fédéral Willy Brandt, en voyage officiel, rend hommage à la mémoire des combattants du ghetto de Varsovie lors d'une cérémonie publique. C'est ce moment fort qui est immortalisé par le 1^{er} document. Le cliché de Sven Simon, photographe fétiche du grand magazine allemand Der Spiegel, est accompagné d'un texte qui contextualise et éclaire la portée symbolique de l'évènement.

Presque cinquante ans plus tard l'éditorialiste du journal français *Le Monde* rapporte, à sa Une, le voyage officiel et mémoriel ainsi que le discours que la chancelière Angela Merkel a prononcé sur le site du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en le mettant en perspective. Cet évènement de 2019 s'est déroulé 49 ans, jour pour jour, après le geste symbolique de Willy Brandt.

Ces deux moments forts ont eu lieu en Pologne, dans le pays qui a subi les pires crimes commis par le national-socialisme allemand. Ils se font donc écho lors de deux périodes clefs pour l'Allemagne : celle d'abord d'une Allemagne divisée et en quête de réhabilitation lors de la Guerre froide puis celle d'une Allemagne réunifiée devenue la quatrième puissance mondiale confrontée à une résurgence de l'extrême-droite et des thèses néo-nazies. Comme si, pour plagier la formule de l'historien Henry Rousso à propos de Vichy, le retour du refoulé témoignait « d'un passé qui ne passe pas ».

Ainsi, ces deux documents qui portent sur la mémoire officielle, c'est-à-dire celle mise en œuvre par l'État allemand, s'adressent donc d'abord à l'opinion allemande mais au-delà à l'opinion européenne et en particulier aux communautés juive et tsigane. Ils traitent de la reconnaissance officielle de la part des autorités allemandes de la responsabilité du pays dans l'extermination des Juifs et des Tsiganes, et plus généralement des crimes, durant la Seconde Guerre mondiale. Mais au-delà, ils nous permettent de mesurer l'ampleur de la politique mémorielle mise en œuvre en Allemagne depuis les années 1970, faisant de celle-ci un impératif moral national dont les limites apparaissent aujourd'hui.

Alors dans quelle mesure les commémorations expriment-elles à la fois une repentance pour les crimes commis pendant la guerre et une valorisation de la mémoire des victimes mais aussi des résistants au nazisme ? En premier lieu il s'agit de reconnaître les crimes commis puis de rendre hommage aux victimes mais les enjeux politiques et les limites de cette mémorialisation sont nombreux.

Dans ce travail de mémorialisation la première étape est la reconnaissance officielle des crimes commis par l'Allemagne durant la seconde guerre mondiale. Il s'agit d'assumer les actes en les nommant et en acceptant, à titre collectif, de les intégrer à l'histoire de l'Allemagne.

C'est tout le sens du voyage officiel de Willy Brandt en 1970 en Pologne (doc.1) à l'occasion de la signature de l'accord de Varsovie entre la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest, la République Fédérale d'Allemagne, pour la reconnaissance de leur frontière mutuelle. Pour la RFA c'est un acte fort mettant un terme à toute prétention sur le territoire polonais (pangermanisme et Lebensraum à l'origine de l'agression nazie de 1939).

Mais si Brandt se rend en Pologne, le premier chancelier à le faire depuis 1945, et l'histoire retiendra cela, c'est aussi l'occasion pour lui de marquer d'un geste symbolique le retour de l'Allemagne dans le concert des nations.

À Varsovie à l'emplacement du ghetto créé en 1940 par les Allemands pour enfermer et affamer près de 400 000 juifs, les autorités polonaises avaient érigé en 1948 « un mémorial dédié aux combattants du ghetto » qui s'étaient soulevés contre les nazis entre avril et mai 1943 avant d'être déportés et exterminés principalement au camp de Treblinka.

Il s'agit donc là d'un symbole double. Celui de la politique raciste du Reich et de la Shoah et celui de la résistance juive à la « solution finale ».

Et c'est à ces deux titres que l'acte du chancelier devant le mémorial est historique.

La présence sur la gerbe déposée du drapeau allemand, sur lequel figure l'inscription « « Der Bundeskanzler der Bundesrepublik Deutschlands » (le chancelier de la République Fédérale d'Allemagne) » est une reconnaissance claire et sans ambiguïté de la responsabilité collective et étatique de l'Allemagne dans l'extermination des Juifs d'Europe. Mais le fait qu'il s'agisse d'un monument dédié à l'insurrection est une reconnaissance -et un hommage- de la légitimité (le sens de l'histoire) de refuser l'horreur.

L'agenouillement du chancelier en terre polonaise, qui dramatise l'évènement, s'il est comme cela a souvent été interprété, une demande de pardon et une repentance envers la communauté juive, il va bien au-delà. Il témoigne d'un tournant dans la vision géopolitique européenne de l'Allemagne. Elle assume pleinement la responsabilité du

déclenchement et des conséquences de la Seconde Guerre mondiale. Elle renonce à ses ambitions hégémoniques qui ont conduit au pire. Et la gerbe de roses blanches, symbole de paix en témoigne.

Mais au-delà, cet acte politique fort met fin aux ambiguïtés de la RFA envers les anciens criminels nazis, dont certains avaient bénéficié d'amnistie ce que révéla le procès d'Einsatzgruppen à Ulm en 1958.

Il prolonge les efforts menés par certains procureurs comme Fritz Bauer, qui cherchent à lutter contre l'impunité des criminels et fait écho au travail du « Service central d'enquêtes sur les crimes nationaux-socialistes » qui depuis 1958 multiplie les enquêtes, accumule les sources en s'appuyant sur le travail des historiens.

Mais surtout nous sommes après le procès Eichmann de Jérusalem (1961-1962) et les procès dit d'Auschwitz à Francfort (1963-1965) ou sont jugés 22 prévenus et qui prononce 17 condamnations alors que 6 000 à 8 000 SS furent impliqués à Auschwitz car la loi allemande ne permet pas de poursuivre pour meurtre les crimes commis en application des ordres reçus. Ceci fut perçu comme le dédouanement de la responsabilité collective du peuple allemand. Mais à partir de 1968 l'ONU rend imprescriptibles les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

D'où l'importance du geste du chancelier au nom de toute l'Allemagne, qui reconnaît alors le rôle de son pays dans les massacres perpétrés sur le sol polonais. Car la cérémonie est officielle et publique et s'adresse avant tout aux Allemands de l'Ouest... sous les flash des photographes.

La dramaturgie de l'évènement est renforcée par le sol mouillé qui n'empêche pas Brandt de s'agenouiller et le silence pesant qui semble régner sur la scène. Le noir et blanc de la photographie ajoute à cette solennité... et à la mise en scène de l'évènement.

Mais « aucun (acte) n'est de portée comparable ... au déplacement d'Angela Merkel à Auschwitz-Birkenau » en 2019. Le journaliste du Monde souligne, à juste titre, qu'il « restera dans l'histoire ». Il s'agit de la quatrième visite d'un chef de gouvernement allemand (lignes 1 à 5) au cœur de la mise en œuvre de l'industrialisation du génocide (« le plus grand centre de concentration et d'extermination nazi, où périrent environ 1,1 million d'hommes, de femmes et d'enfants, dont 90 % de juifs »).

Cet ensemble de camps (concentration, travail et extermination) transformé dès 1947 en musée de la décivilisation témoigne de la barbarie nazie au travers d'expositions, de mémoriaux, de traces de bâtiments (fours crématoires, ruines des baraquements, rampe ferroviaire, etc.). C'est dans ce lieu « symbole du mal absolu dans la culture contemporaine », pour l'historienne Annette Wieviorka et inscrit au patrimoine de l'UNESCO en 1979 que la chancelière reconnaît la « responsabilité perpétuelle » de l'Allemagne dans l'extermination des Juifs qu'elle qualifie de « rupture civilisationnelle ».

Les mots sont très forts. Ils nous renvoient à ceux du « président allemand, Joachim Gauck », prononcés quatre ans plus tôt, au même endroit : « Il n'y a pas d'identité allemande sans Auschwitz ».

La Shoah est donc pleinement intégrée à l'histoire allemande.

Mais au-delà de la reconnaissance de responsabilité et de la repentance il faut aussi, pour les autorités allemandes, rendre hommage, se souvenir pour ne jamais oublier. Dans ce but, des commémorations et des lieux de mémoire des victimes, de toutes les victimes, des crimes allemands de la Seconde Guerre mondiale se sont multipliés.

Ce devoir de mémoire est souligné par Angela Merkel dans son discours (lignes 29 et 30). Elle y parle de « souvenir », d'hommage, à nouveau de « responsabilité (qui ne s'arrête jamais ». Pour elle ce devoir de mémoire concerne aussi bien les « crimes », que « leurs auteurs » ou les « victimes ».

À Varsovie comme à Auschwitz, cette repentance concerne essentiellement les victimes juives. D'ailleurs Angela Merkel qui s'est souvent rendue en Israël, a visité le mémorial de Yad Vashem de Jérusalem à six reprises. La dernière en date est du 10 octobre 2021 juste avant de quitter le pouvoir. Tout un symbole.

Car Yad Vashem, créé en 1953 par l'État israélien, est en fait l'Institut International pour la mémoire de la Shoah ou l'on trouve la salle de la mémoire, la « Vallée des communautés détruites », le hall des noms de toutes les victimes, le mémorial des enfants, et le jardin des Justes. Il est aussi un pôle historique avec son musée et son centre d'archives, un lieu d'exposition artistique et un centre éducatif.

Toutefois, cette mémoire officielle de la guerre évolue. D'abord elle s'inscrit dans la géographie allemande. Comme le note l'éditorial, « la mémoire du nazisme n'a jamais été aussi présente dans l'espace public », rappelant l'inauguration le 10 mai 2005, soixante ans après la capitulation de l'Allemagne nazi, d'un « mémorial aux Juifs assassinés d'Europe », installé au cœur de la capitale réunifiée.

Il est constitué de 2 711 blocs de béton assemblés en damier, rappelant des stèles mortuaires. Dans la salle des noms une voix nomme le nom de chacune des 6 millions de victimes de l'Holocauste, et prononce une très courte biographie, alors que les noms s'affichent aux murs dans la pénombre du monument. Elle est située ... à proximité du bunker d'Hitler.

On y trouve aussi, depuis 2008, un Mémorial aux homosexuels persécutés pendant la période nazie.

Car cette mémoire est progressivement élargie à toutes les victimes du nazisme y compris allemandes.

Les anciens camps de concentration situés en Allemagne sont préservés ; plusieurs ont été visités par A. Merkel depuis 2005 (lignes 6 à 8). Il s'agit de camp de concentration et de travail dont la fonction première était d'interner les opposants politiques, les homosexuels, les Juifs allemands avant d'y enfermer aussi les résistants allemands et des pays occupés, des Tsiganes et des prisonniers de guerre russes.

Dachau fut le premier camp mis en place par le régime nazi dès mars 1933. Ce qui souligne la nature criminelle du régime dès son origine. Aucun chancelier ne s'y était rendu auparavant.

Buchenwald créé en juillet 1937 fut tristement célèbre pour l'internement de près de 10 000 juifs allemands arrêtés lors de la nuit de Cristal en 1938. Quant à Ravensbrück, il était un camp réservé aux femmes et aux enfants.

C'est donc l'ensemble du système répressif nazi d'État qui est ainsi désigné et la mémoire de l'ensemble des victimes qui est honorée.

D'ailleurs la mémoire du génocide des Tsiganes, des Roms et des Sinti connaît aussi une reconnaissance officielle, d'abord sous forme de « parole publique » à travers un discours prononcé par Helmut Schmidt, successeur de Willy Brandt, à Auschwitz en 1977. Reconnaissance réitérée par A. Merkel en 2019 (ligne 32). Par ailleurs, un mémorial aux Sinti et Roms assassinés a été érigé en 2012 près du « mémorial aux Juifs assassinés d'Europe » faisant de Berlin la ville mémoire des génocides.

Mais Angela Merkel est allée plus loin dans le devoir de mémoire et dans la reconnaissance de responsabilité collective de l'Allemagne.

En effet, en rendant « hommage aux 528 allemands *Justes parmi les Nations* » dans le mémorial de Yad Vashem elle envoie un message clair au peuple allemand. Créé en 1953, par l'État d'Israël, le titre de « Juste parmi les nations » honore les non-juifs qui avaient, au péril de leur vie et sans compensation financière, sauvé des Juifs.

En filigrane le discours est hautement symbolique : non, les crimes nazis, et au-delà le nazisme d'État, n'étaient pas inéluctables. Preuve certains allemands, trop peu nombreux, s'y opposèrent.

Le propos, nous le voyons, est éminemment politique et s'adresse à ses contemporains.

Car, et c'est une thématique que nous retrouvons dans les deux documents, les enjeux politiques de l'histoire et de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne sont toujours très présents alors que nous mesurons les limites de cette mémorialisation.

Déjà en 1970, le geste de Willy Brandt, s'il fut accueilli très positivement par l'opinion internationale, notamment en Pologne (voir doc. 1) il n'en fut pas de même auprès des populations de la RFA. Le sondage du magazine Der Spiegel effectué à l'occasion n'indique que 41% d'Allemands approuvant « la tombée à genoux » du Chancelier social-démocrate récemment désigné à la tête du gouvernement dans le cadre d'une coalition avec les libéraux (centre). Il s'engage contre son opinion car les Allemands ne sont pas encore majoritairement prêts à reconnaître, en tant que peuple, une responsabilité collective dans « la solution finale de la question juive ».

Il en va d'ailleurs de même pour les autorités polonaises.

Près de 50 ans plus tard l'enjeu reste tout autant politique.

Les faits historiques sont alors scientifiquement établis : c'est tout un appareil d'État mais aussi la Wehrmacht qui en collaboration avec les nazis a méticuleusement planifié et mit en œuvre pour des raisons raciales, politiques mais aussi militaires et économiques la persécution et l'extermination de millions de personnes.

Alors que sur le plan des valeurs, l'Allemagne semblait, grâce à un travail pédagogique incessant des autorités, avoir tourné la page du nazisme et incarné un modèle démocratique exemplaire le passé refait surface (« la mémoire du nazisme n'a jamais été aussi présente dans l'espace public et la parole politique »).

A ce titre l'éditorialiste du « Monde » évoque un « immense paradoxe ». En effet, l'Allemagne est touchée par une renaissance des actes antisémites (lignes 26 et 27) et le pays connaît une poussée électorale de l'extrême droite à travers la percée du parti AFD, devenu la troisième formation politique du pays en 2017 (5^{ème} aujourd'hui). Certains de ses députés demandent « un virage à 180 degrés de la politique mémorielle », en souhaitant mettre fin à la reconnaissance officielle des crimes commis pendant la guerre et à la repentance, désignant même le nazisme comme un détail de l'histoire allemande, « une fiente d'oiseau à l'échelle de mille ans d'histoire glorieuse ». Ce négationnisme

ou du moins ce relativisme est une réponse à ce qui est dénoncé par certains comme une dérive liée à la surmémorialisation. Il peut être aussi entendu comme une volonté de tourner la page et de sortir de la victimisation. Il fait écho aux propos officiels d'Angela Merkel lorsqu'elle affirme à propos des génocides perpétrés par l'Allemagne qu'« Être conscient de cette responsabilité est une part de notre identité nationale nous, les Allemands, le devons aux victimes juives ou roms [...] et à nous-mêmes »... « Ce n'est pas négociable. Et c'est inséparable de notre pays. »

Mais pour la Chancelière le mal est plus profond car c'est l'Europe qui est confrontée à un « racisme préoccupant », à « une intolérance galopante ». Ainsi, le devoir de mémoire semble toujours nécessaire pour affirmer une communauté de valeurs face à la résurgence de l'antisémitisme, au racisme et à la progression de mouvements d'extrême droite dans plusieurs pays européens.

La question est complexe et aucune réponse simpliste ne saurait être une solution. Le repli sur soi lié au sentiment de ne plus être maître de son avenir est à l'origine des dérives nationalistes actuelles qui relisent le passé, y compris le pire, à l'aune des inquiétudes et des doutes d'aujourd'hui. Car la mémoire est toujours sélective.

Depuis les années 1970, les gouvernements allemands expriment leur repentance lors de cérémonies publiques pour les crimes commis par les Nazis, associés progressivement à l'État allemand, pendant la Seconde Guerre mondiale. Les Nazis sont « devenus » l'Allemagne et là-dessus il y a eu une acceptation de la responsabilité collective. De plus, la mémoire de toutes les victimes a été reconnue et mise en valeur en instituant des lieux et des cérémonies de mémoire officiels.

Mais, cette mémoire a été et redevient aujourd'hui un enjeu idéologique et politique en Allemagne, mais aussi dans de nombreux pays européens, où les paroles d'Angela Merkel peuvent faire écho à une actualité récente.

Et c'est à ce propos que ces deux documents sont très pertinents pour nous montrer combien il fut et il reste difficile pour l'État allemand d'intégrer dans l'histoire et dans la mémoire de son peuple l'idée d'une responsabilité collective de la nation et au-delà de celles de nombreux pays européens... dont la France. Le relativisme est une forme atténuée, et acceptable pour beaucoup, du négationnisme. Mais il n'en reste pas moins qu'il nie l'apport du travail historique pour promouvoir une mémoire déformée et instrumentalisée par ceux qui se réfèrent aux idéologies à l'origine du processus criminel et génocidaire.

Certes deux documents ne sauraient faire le tour d'une question aussi complexe. La parole des acteurs de l'époque (aussi bien celle des victimes que des bourreaux) n'est pas présente et la distanciation propre à la démarche des historiens aurait permis de prendre plus de hauteur pour montrer que tant du point de vue des gouvernements que de leurs opposants le passé est instrumentalisé à des fins politiques qui se conjuguent au présent. De même il n'est fait aucune référence à la question des réparations envers les victimes ou leurs descendants qui est au cœur de la politique de responsabilisation mise en œuvre par l'État allemand dès 1945.